

Etude écologique

Le contenu et la méthodologie de l'étude écologique sont définis par la réglementation et le Ministère de la transition écologique.

Il y a plusieurs volets qui permettront de bien comprendre le contexte actuel et la faisabilité d'un parc sur le site. Cette étude est effectuée par un bureau d'étude spécialiste et indépendant.

Chauve-souris



Une étude approfondie des chiroptères (chauve-souris) est réalisée. Cette étude comprend des passages à pied, des systèmes d'écoute et de reconnaissance, des recherches bibliographiques, et consultation des données des associations naturalistes. En complément, l'installation d'un mât de mesure permet de réaliser des écoutes en hauteur grâce à des microphones spécialisés, qui sont capables d'écouter et enregistrer le passage des espèces de chauve-souris pour mieux comprendre les caractéristiques du site.

Suivi avifaune

Une étude approfondie sur l'avifaune aura lieu. Cette étude peut comprendre des passages à pied, des observations, des recherches bibliographiques, et consultation des données de la Ligue de Protection des Oiseaux. La perte d'habitat et les collisions éventuelles sont étudiées pour définir un projet qui minimise tout impact.



Zones humides

Les zones humides, cruciales pour la biodiversité et la régulation climatique, nécessitent une étude approfondie dans les projets éoliens.

Etude écologique



La flore

Toute infrastructure nouvelle entraîne une artificialisation du sol et un impact sur la flore locale. Un recensement des espèces présentes sur la zone permet de mieux comprendre les impacts éventuels, et les zones à éviter pour l'installation des machines, les plateformes, et les chemins

Mammifères, reptiles, insectes et autres...

Les mammifères, insectes et reptiles comme des grenouilles ou des pique-prunes sont également répertoriés afin de comprendre tout impact éventuel, notamment par perte d'habitat potentiel.



Vous nous avez dit :

« ok pour les éoliennes mais pas en forêt »

« Massif forestier abritant un écosystème précieux et fragile »

« Proximité à un espace où la biodiversité est importante »

Pour aller plus loin

Qu'est-ce qui vous intéresse dans l'étude écologique ? Qu'est-ce que vous aimeriez savoir ? Qu'est que nous pouvons faire pour mieux comprendre votre contexte local ?

Au-delà du cadre réglementaire, nous souhaitons construire ce projet avec ceux qui connaissent le mieux son environnement : vous, les citoyens.

Nous souhaitons développer un projet exemplaire avec des études solides, adaptées à la zone proposée.

La démarche ERC

'Eviter, réduire, compenser'

Notre objectif est d'avoir un impact positif pour la planète. Nous ne souhaitons pas détruire des espaces naturels et mettre en danger des espèces protégées pour un projet éolien.

Eviter

- Modifier le projet afin de supprimer un éventuel impact négatif direct ou indirect



Réduire

- Minimiser autant que possible la durée, l'intensité et/ou l'étendue des impacts qui ne peuvent pas être évités



Compenser

- En dernier recours : restaurer, créer ou gérer durablement des milieux équivalents à ceux impactés



Procédure de l'étude écologique

Décembre
2025

- Identification d'un Bureau d'Etudes spécialisé et indépendant qui sera mandaté pour la mission, suivant le guide ministériel.

Courant 2026

- Sorties, études et campagnes d'écoute pour définir « l'état initial ». Recensement des espèces présentes et usage du site, sur un cycle biologique complet.

Fin 2026

- Définition du projet éolien suivant la démarche ERC
- Proposition d'implantation

Fin 2026

- Elaboration des impacts et mesures d'accompagnement

2027

- Dépôt d'un dossier de Demande d'Autorisation Environnementale